



A. GAUTIER SOCIETE FIDUCIAIRE S.A.

9, route des Jeunes 1227 Les Acacias

Tél.: +41 (0)22 310 28 71 Fax: +41 (0)22 310 28 72

E-mail: info@agfiduciaire.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale ordinaire
des membres de

**L'Association du Centre suisse
pour la défense des droits des migrants,
Genève**

Exercice 2018



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale ordinaire
des membres de

**L'Association du Centre suisse
pour la défense des droits des migrants, Genève**

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

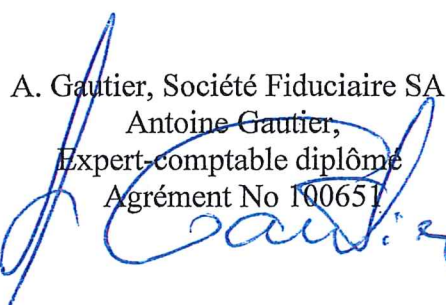
En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Association du Centre suisse pour la défense des droits des migrants, Genève pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

A. Gautier, Société Fiduciaire SA
Antoine Gautier,
Expert-comptable diplômé
Agrément No 100651



Genève, le 8 avril 2019

AG/sk - 100467ROR - 5 ex.

Annexes : - comptes annuels (bilan total CHF 116'718.85, compte de résultat, annexe)

Centre suisse pour la défense des droits des migrants, Genève

Bilan au 31 décembre 2018

	<u>2018</u> CHF	<u>2017</u> CHF
<u>Actif</u>		
Actif circulant		
Liquidités	111'370.90	93'563.03
Actifs de régularisation	<u>5'347.95</u>	<u>500.00</u>
	<u>116'718.85</u>	<u>94'063.03</u>
Total de l'Actif	<u>116'718.85</u>	<u>94'063.03</u>
<u>Passif</u>		
Capitaux étrangers à court terme		
Passifs de régularisation	<u>16'314.55</u>	<u>16'752.09</u>
	<u>16'314.55</u>	<u>16'752.09</u>
Fonds affectés	<i>Annexe 4</i> <u>50'000.00</u>	<u>-</u>
Capitaux propres		
Capital	<u>50'404.30</u>	<u>77'310.94</u>
	<u>50'404.30</u>	<u>77'310.94</u>
Total du Passif	<u>116'718.85</u>	<u>94'063.03</u>

Centre suisse pour la défense des droits des migrants, Genève

Compte de résultat au 31 décembre 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	CHF	CHF
<u>Produits</u>		
Subvention	4'500.00	3'300.00
Dons reçus	33'271.27	50'168.00
Dons privés	50'000.00	65'000.00
Dons UNHCR affecté "Projet regroupement familial"	40'004.00	45'027.00
Dons LORO affecté "Projet regroupement familial"	25'000.00	-
Dons Provictimis affecté "Projet Provictimis"	-	14'600.00
Cotisations membres	3'250.00	2'600.00
Produits d'activité	23'700.00	1'500.00
Total des produits	<u>179'725.27</u>	<u>182'195.00</u>
<u>Charges</u>		
Salaires et charges sociales	128'523.78	139'034.45
Autres frais de personnel	330.00	406.75
Honoraires consultants	15'808.63	-
Frais site internet	400.00	133.00
Frais administratifs	2'680.60	2'199.40
Frais divers	5'804.35	6'863.02
Frais liés au projet "Etude du regroupement familial pour les réfugiés en Suisse"	2'989.85	11'092.00
Frais liés au projet Provictimis	-	14'600.00
Charges financières	94.70	120.60
Total des charges	<u>156'631.91</u>	<u>174'449.22</u>
Résultat avant variation du capital des fonds	<u>23'093.36</u>	<u>7'745.78</u>
Variation du capital des fonds	<i>Annexe 4</i> 50'000.00	-
Total variation du capital des fonds affectés	<u>50'000.00</u>	<u>-</u>
Bénéfice de la période	<u>-26'906.64</u>	<u>7'745.78</u>
Mouvements des Capitaux propres		
Capital au 01.01	77'310.94	69'565.16
Résultat de l'exercice	-26'906.64	7'745.78
Capital au 31.12	<u>50'404.30</u>	<u>77'310.94</u>

Centre suisse pour la défense des droits des migrants, Genève

Annexe aux comptes au 31 décembre 2018

1 Organisation de l'Association

1.1. Association domiciliée auprès du Centre social protestant de Genève, Rue du Village-Suisse 14, 1205 Genève.

1.2. Statuts datés du 5 mai 2014.

L'Association a pour but de défendre les droits fondamentaux des migrant-e-s et de requérant-e-s d'asile, tels que protégés en droit européen et international.

1.3. Règlement

L'Association ne dispose d'aucun règlement.

1.4. Composition et indemnisation du Comité de l'Association

CAYE Jasmine, Présidente jusqu'à AG du 26.04.2018	Genthod
BAVAREL Dominique, Co Président dès AG du 26.04.2018	Genève
BARTA Gabriel, Co Président dès AG du 26.04.2018	Genève
MAIA FALCONNET Anne, Membre Trésorière	Versoix
PHAM Thao, Membre	France
BARONE Anne-Marie, Membre	Genève
TRUMMER Muriel, Membre dès AG du 26.04.2018	Berne

Signature collective de deux membres du Comité ou d'un membre du Comité et d'un directeur.
Aucune indemnisation des Membres pour l'année civile 2018.

1.5. Tenue de la comptabilité

La tenue de la comptabilité est faite par le Centre social protestant de Genève.

1.6. Vérificateur de compte

A. Gautier, Société Fiduciaire SA, Genève

Centre suisse pour la défense des droits des migrants, Genève

Annexe aux comptes au 31 décembre 2018

2 Principes d'évaluation et présentations des comptes

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la tenue de la comptabilité et la présentation des comptes commerciaux du code des obligations (art. 957 à 962). Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.

Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale. Il n'y a pas de compte en monnaie étrangère.

Les comptes d'actif et passif de régularisation regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir d'une part (actif), et les charges à payer et les produits reçus d'avance d'autre part (passif).

3 Statut fiscal

L'Association est exonérée des impôts sur le revenu et la fortune, selon la décision du 10 juin 2015, à partir de la période fiscale 2014 et pour une durée de dix ans.

Centre suisse pour la défense des droits des migrants, Genève

Annexe 4

Tableau de variation des fonds affectés

	<u>Solde au 1er janvier 2018</u>	<u>Attributions aux fonds 2018</u>	<u>Utilisations des fonds 2018</u>	<u>Solde au 31 décembre 2018</u>
	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds liés au projet "Etude du regroupement familial pour les réfugiés en Suisse"				
Donations UNHCR	0.00	40'004.00	40'004.00	0.00
Donations LORO	0.00	25'000.00	0.00	25'000.00
Fonds privés				
Donations privées	0.00	50'000.00	25'000.00	25'000.00
Total	<u>0.00</u>	<u>115'004.00</u>	<u>65'004.00</u>	<u>50'000.00</u>